

VILLE DE VITTEL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 31 MARS 2008

Ont assisté à la séance : M. Jean-Claude MILLOT, Maire, Président, Mme Sylvette LE SQUEREN, M. Charles HUOT, Mme Anne-Marie MESSERLIN, M. Bernard CUNIN, Mme Martine FRANÇAIS, M. Antoine BOROWSKI, M. Gérard MATHIEU, Mme Sylvie CONRAUX, adjoints, Mme Valérie LAHET, M. Christophe LAURRIN, Mlle Sonia CABRAL, M. Gilles MARTIN, Mme Sylvie VINCENT, M. Daniel GENRAULT, Mme Nicole COUTURIEUX, M. André ROTH, Mme Christiane EMBARK, M. Michel LIMAUX, Mme Huguette BLAVIER, M. Ghislain DIDIER, Mlle Iris BLOCK, M. Wladimir MELNICK, Mme Edith PHILIPPE, M. Patrick FLOQUET, Mme Norah LOUNAS, Mme Denise MAIRE, M. Eric POIROT, Mme Claudine GODEL.

Secrétaire : Mlle Iris BLOCK.

INSTALLATION DE MADAME CLAUDINE GODEL DANS LA FONCTION DE CONSEILLERE MUNICIPALE

Après les démissions successives de Messieurs Jean STECLEBOUT et Christian ARNOULD de la liste "Vittel Source d'Avenir", Madame Claudine GODEL a accepté de siéger à l'assemblée.

Il convient de l'installer dans sa fonction.

1°) Election de 3 représentants du Conseil d'Administration de l'hôpital.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le renouvellement général des conseillers municipaux nécessite entre autres une nouvelle désignation des représentants des collectivités territoriales au sein des conseils d'administration des établissements publics de santé.

En ce qui concerne le Centre Hospitalier de Vittel, il convient de désigner 3 représentants de l'assemblée appelés à siéger au Conseil d'Administration en plus du Maire, représentant de droit dans les conditions fixées par le décret n° 92-371 du 1^{er} avril 1992.

Il invite les candidats à se faire connaître.

Candidatures :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" : Mme Sylvette LE SQUEREN
Mme Martine FRANÇAIS
Mme Nicole COUTURIEUX

Liste "Vittel Source d'Avenir" : M. Wladimir MELNICK

Liste "Vittel pour un futur dynamique" : M. Eric POIROT

Il est procédé à un premier tour de scrutin à bulletin secret.

Mlle Sonia CABRAL et M. Christophe LAURRIN sont désignés en qualité d'assesseurs.

Votants : 29 Suffrages exprimés : 29 Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

Mme Sylvette LE SQUEREN	22 voix
Mme Martine FRANÇAIS	23 voix
Mme Nicole COUTURIEUX	23 voix
M. Wladimir MELNICK	6 voix
M. Eric POIROT	1 voix

Mmes Sylvette LE SQUEREN, Martine FRANÇAIS et Nicole COUTURIEUX ayant obtenu la majorité des suffrages, sont élues en qualité de représentantes du Conseil au Conseil d'Administration de l'Hôpital de VITTEL.

2° Election des membres de la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

L'article 22 du Code des marchés publics prévoit pour les collectivités territoriales l'élection d'une ou de plusieurs commissions d'appel d'offres à caractère permanent.

Il s'agit pour le Conseil Municipal de Vittel de mettre en place sa commission.

Dans les communes de plus de 3.500 habitants, la commission est présidée par le Maire et le Conseil Municipal doit élire en son sein, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, 5 représentants titulaires et 5 suppléants.

Candidatures :

Titulaires :

Suppléants :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

. M. Charles HUOT
. M. André ROTH
. Mme Anne-Marie MESSERLIN

. M. Daniel GENRAULT
. M. Ghislain DIDIER
. M Michel LIMAUX
. Mme Valérie LAHET

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

. M. Patrick FLOQUET

. M. Wladimir MELNICK

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :

. M. Eric POIROT

1^{er} tour de scrutin à bulletin secret.

Assesseurs : Mlle Sonia CABRAL et M. Christophe LAURRIN

Votants : 29 Suffrages exprimés : 29 Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

Titulaires

Suppléants

Liste "Continuons ensemble pour Vittel"

. M. Charles HUOT	22 voix
. M. André ROTH	22 voix
. Mme A.M. MESSERLIN	22 voix
. Mme Sylvette LE SQUEREN	2 voix

. M. Daniel GENRAULT	23 voix
. M. Ghislain DIDIER	23 voix
. M Michel LIMAUX	23 voix
. Mme Valérie LAHET	22 voix

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

. M. Patrick FLOQUET	15 voix	. M. Wladimir MELNICK	19 voix
. Mme Edith PHILIPPE	1 voix		

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :

. M. Eric POIROT 18 voix

MM. Charles HUOT, André ROTH, Mme Anne-Marie MESSERLIN, MM. Patrick FLOQUET et Eric POIROT sont élus en qualité de représentants titulaires et MM. Daniel GENRAULT, Ghislain DIDIER, Michel LIMAUX, Mme Valérie LAHET et Wladimir MELNICK sont élus en qualité de représentants suppléants à la commission d'appel d'offres.

3°) Fixation du nombre des représentants au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Monsieur le Maire expose au Conseil que le décret n° 95-562 du 6 mai 1995 prévoit que le nombre de représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale peut être un maximum de 8.

Il propose de le fixer à 7.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

A l'unanimité, décide de fixer à 7 (sept) le nombre de représentants du Conseil au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

4°) Election des représentants au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Monsieur le Maire propose d'organiser l'élection des 7 représentants du Conseil au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale et demande aux candidats de se faire connaître, le Maire étant représentant de droit.

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- . Mme Martine FRANÇAIS
- . Mme Huguette BLAVIER
- . Mme Christiane EMBARK
- . Mme Sylvie VINCENT
- . M. Daniel GENRAULT
- . Mme Valérie LAHET

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

. Mme Claudine GODEL

1^{er} tour de scrutin à bulletin secret.

Assesseurs : Mlle Sonia CABRAL, M. Christophe LAURRIN.

Votants : 29

Suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

. Mme Martine FRANÇAIS	23 voix
. Mme Huguette BLAVIER	23 voix
. Mme Christiane EMBARK	23 voix
. Mme Sylvie VINCENT	23 voix
. M. Daniel GENRAULT	23 voix
. Mme Valérie LAHET	23 voix

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

. Mme Claudine GODEL	24 voix
----------------------	---------

Mesdames Martine FRANÇAIS, Huguette BLAVIER, Christiane EMBARK, Sylvie VINCENT, M. Daniel GENRAULT, Mmes Valérie LAHET et Claudine GODEL sont élus en qualité de représentants du Conseil au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

5°) Election des délégués au Syndicat Intercommunal pour la reconstruction du Centre de Secours Principal de l'agglomération Vittel-Contrexéville.

Monsieur le Maire expose au Conseil que, conformément aux statuts du Syndicat Intercommunal pour la reconstruction du Centre de Secours Principal de l'agglomération Vittel-Contrexéville, il appartient à l'assemblée de désigner 5 délégués titulaires et 5 suppléants pour représenter la commune de Vittel au Comité Syndical.

Il invite les candidats à se faire connaître :

Titulaires

Suppléants

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

. M. Jean-Claude MILLOT	. M. Gilles MARTIN
. M. Gérard MATHIEU	. Mme Nicole COUTURIEUX
. M. Bernard CUNIN	. M. Antoine BOROWSKI
. M. André ROTH	. M. Ghislain DIDIER

Liste " Vittel Source d'Avenir" :

. Mme Norah LOUNAS

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :

. M. Eric POIROT

1^{er} tour de scrutin à bulletin secret.

Assesseurs : Mlle Sonia CABRAL, M. Christophe LAURRIN.

Votants : 29

Suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

. M. Jean-Claude MILLOT	23 voix	. M. Gilles MARTIN	24 voix
. M. Gérard MATHIEU	23 voix	. Mme N. COUTURIEUX	24 voix
. M. Bernard CUNIN	23 voix	. M. Antoine BOROWSKI	24 voix
. M. André ROTH	22 voix	. M. Ghislain DIDIER	23 voix
		. M. Michel LIMAUX	20 voix

Liste " Vittel Source d'Avenir" :

. Mme Norah LOUNAS 13 voix

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :

. M. Eric POIROT 18 voix

MM. Jean-Claude MILLOT, Gérard MATHIEU, Bernard CUNIN, André ROTH et Eric POIROT sont élus en qualité de délégués titulaires et M. Gilles MARTIN, Mme Nicole COUTURIEUX, MM. Antoine BOROWSKI, Ghislain DIDIER et Michel LIMAUX sont élus en qualité de suppléants au Syndicat Intercommunal pour la Reconstruction du Centre de Secours Principal de l'agglomération Vittel-Contrexéville.

6°) Election des délégués au Syndicat Intercommunal pour la construction et la gestion de la station d'épuration de Vittel-Contrexéville.

Monsieur le Maire invite l'assemblée à désigner ses représentants au comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion de la station d'épuration Vittel-Contrexéville, en signalant que selon les statuts, la commune de Vittel doit être représentée par 8 délégués titulaires et 8 suppléants, l'un de ces délégués devant être proposé par PERRIER VITTEL FRANCE.

Il invite les candidats à se faire connaître :

Titulaires

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

. M. Jean-Claude MILLOT
. Mme Sylvie CONRAUX
. M. Michel LIMAUX
. M. Daniel GENRAULT
. M. Ghislain DIDIER

Suppléants

. M. André ROTH
. M. Gérard MATHIEU
. Mme Valérie LAHET
. Mme Nicole COUTURIEUX
. Mme Christiane EMBARK
. M. Gilles MARTIN

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

. M. Patrick FLOQUET

. Mme Denis MAIRE

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :

. M. Eric POIROT

Délégués présentés par NESTLE WATERS

. M. Jean-Paul BASTIEN

. Mme Andrée KIRSCHNER

Premier tour de scrutin à bulletin secret.

Assesseurs : Mlle Sonia CABRAL, M. Christophe LAURRIN.

Votants : 29

Suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

. M. Jean-Claude MILLOT	23 voix	. M. André ROTH	23 voix
. Mme Sylvie CONRAUX	23 voix	. M. Gérard MATHIEU	23 voix
. M. Michel LIMAUX	23 voix	. Mme Valérie LAHET	23 voix
. M. Daniel GENRAULT	23 voix	. Mme N. COUTURIEUX	23 voix
. M. Ghislain DIDIER	23 voix	. Mme Christiane EMBARK	23 voix
		. M. Gilles MARTIN	23 voix

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

. M. Patrick FLOQUET	15 voix	. Mme Denise MAIRE	22 voix
----------------------	---------	--------------------	---------

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :

. M. Eric POIROT	19 voix
------------------	---------

Délégués de NESTLE WATERS

. M. Jean-Paul BASTIEN	. Mme Andrée KIRSCHNER
------------------------	------------------------

M. Jean-Claude MILLOT, Mme Sylvie CONRAUX, MM. Michel LIMAUX, Daniel GENRAULT, MM. Ghislain DIDIER, Patrick FLOQUET, Eric POIROT, Jean-Paul BASTIEN sont élus en qualité de délégués titulaires.

MM. André ROTH, Gérard MATHIEU, Mmes Valérie LAHET, Nicole COUTURIEUX, Christiane EMBARK, M. Gilles MARTIN, Mme Denise MAIRE et Mme Andrée KIRSCHNER sont élus en qualité de suppléants.

7°) Election des délégués au Syndicat à Vocation Multiple de l'Agglomération Vittel-Contrexéville

Monsieur le Maire invite l'assemblée à désigner ses représentants au Syndicat à Vocation Multiple de l'agglomération Vittel-Contrexéville en signalant que selon les statuts, la commune de Vittel doit être représentée par 8 délégués titulaires et 4 délégués suppléants.

Il invite les candidats à se faire connaître :

Titulaires

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- . M. Jean-Claude MILLOT
- . Mme Sylvie CONRAUX
- . M. Bernard CUNIN
- . Mme Sylvette LE SQUEREN
- . M. André ROTH
- . Mme Nicole COUTURIEUX
- . Mlle Sonia CABRAL

Suppléants

- . Mme Christiane EMBARK
- . M. Gérard MATHIEU
- . M. Antoine BOROWSKI

Liste " Vittel Source d'Avenir" :

. Mme Edith PHILIPPE	. Mme Norah LOUNAS
----------------------	--------------------

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :

- . M. Eric POIROT

1^{er} tour de scrutin à bulletin secret.

Assesseurs : Mlle Sonia CABRAL, M. Christophe LAURRIN.

Votants : 29

Suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

. M. J-Claude MILLOT	23 voix	. Mme Christiane EMBARK	23 voix
. Mme Sylvie CONRAUX	23 voix	. M. Gérard MATHIEU	23 voix
. M. Bernard CUNIN	23 voix	. M. Antoine BOROWSKI	23 voix
. Mme S. LE SQUEREN	23 voix		
. M. André ROTH	23 voix		
. Mme N. COUTURIEUX	23 voix		
. Mlle Sonia CABRAL	23 voix		
. Mme Sylvie VINCENT	3 voix		

Liste " Vittel Source d'Avenir" :

. Mme Edith PHILIPPE	16 voix	. Mme Norah LOUNAS	13 voix
. Mme Claudine GODEL	1 voix		
. Mme Denis MAIRE	1 voix		

MM. Jean-Claude MILLOT, Mme Sylvie CONRAUX, M. Bernard CUNIN, Mme Sylvette LE SQUEREN, M. André ROTH, Mme Nicole COUTURIEUX, Mlle Sonia CABRAL et Mme Edith PHILIPPE sont élus en qualité de délégués titulaires.

Mme Christiane EMBARK, MM. Gérard MATHIEU, Antoine BOROWSKI et Mme Norah LOUNAS sont élus en qualité de suppléants au Syndicat à Vocation Multiple de l'Agglomération Vittel-Contrexéville.

8°) Election des délégués au Syndicat Mixte Départemental pour la gestion des déchets ménagers et assimilés.

Monsieur le Maire expose au Conseil que la Commune de Vittel est membre du Syndicat Mixte de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés et invite l'assemblée à élire un représentant titulaire au Comité de ce Syndicat et un suppléant.

Il invite les candidats à se faire connaître.

Candidatures :

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :	
. Mme Sylvie CONRAUX	. Mme Nicole COUTURIEUX

Premier tour de scrutin à bulletin secret.

Assesseurs : Mlle Sonia CABRAL, M. Christophe LAURRIN.

Votants : 29

Blancs : 6

Suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

. Mme Sylvie CONRAUX 23 voix

. Mme Nicole COUTURIEUX 23 voix

Mme Sylvie CONRAUX est élue en qualité de délégué titulaire et **Mme Nicole COUTURIEUX** en qualité de suppléant.

9°) Election des délégués au Syndicat Mixte Départemental pour l'Informatisation Communale dans le département des Vosges.

Monsieur le Maire expose au Conseil que la Commune de Vittel est membre du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges et qu'il convient de désigner 2 représentants titulaires et 2 suppléants pour siéger au Comité Syndicat.

Il invite les candidats à se faire connaître.

Candidatures :

Titulaires

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- . M. Daniel GENRAULT
- . M. Ghislain DIDIER

Suppléants

- . M. Charles HUOT
- . Mme Sylvie VINCENT

Premier tour de scrutin à bulletin secret.

Assesseurs : Mlle Sonia CABRAL, M. Christophe LAURRIN.

Votants : 29

Blancs : 6

Suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- . M. Daniel GENRAULT 23 voix
- . M. Ghislain DIDIER 23 voix

- . M. Charles HUOT 23 voix
- . Mme Sylvie VINCENT 23 voix

M. Daniel GENRAULT et M. Ghislain DIDIER sont élus en qualité de délégués titulaires ;
M. Charles HUOT et Mme Sylvie VINCENT sont élus en qualité de suppléants.

10°) Election des délégués au Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges.

Monsieur le Maire expose au Conseil que la Commune de Vittel est membre du Syndicat Mixte d'Electricité des Vosges et invite l'assemblée à élire 2 représentants titulaires au Comité de ce Syndicat et 2 suppléants.

Il invite les candidats à se faire connaître.

Candidatures :

Titulaires

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- . M. Gérard MATHIEU
- . M. Bernard CUNIN

Suppléants

- . M. Antoine BOROWSKI
- . M. Gilles MARTIN

Premier tour de scrutin à bulletin secret.

Assesseurs : Mlle Sonia CABRAL, M. Christophe LAURRIN.

Votants : 29

Blancs : 6 Suffrages exprimés : 23 Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

. M. Gérard MATHIEU	23 voix	. M. Antoine BOROWSKI	23 voix
. M. Bernard CUNIN	23 voix	. M. Gilles MARTIN	22 voix

MM. Gérard MATHIEU et Bernard CUNIN sont élus en qualité de délégués titulaires ; **MM. Antoine BOROWSKI et Gilles MARTIN** sont élus en qualité de suppléants.

11° Election des représentants au Conseil d'Administration du Collège "Jules Verne".

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il convient de désigner 2 représentants titulaires et 2 suppléants au Conseil d'Administration du Collège "Jules Verne".

Il invite les candidats à se faire connaître.

Candidatures :

Titulaires

Suppléants

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

. M. Jean-Claude MILLOT	. Mme Sylvette LE SQUEREN
. Mme A.Marie MERSSERLIN	. Mme Nicole COUTURIEUX

Premier tour de scrutin à bulletin secret.

Assesseurs : Mlle Sonia CABRAL, M. Christophe LAURRIN.

Votants : 29

Suffrages exprimés : 29 Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

. M. J.Claude MILLOT	23 voix	. Mme Sylvette LE SQUEREN	23 voix
. Mme A.M.MESSERLIN	23 voix	. Mme Nicole COUTURIEUX	23 voix

M. Jean-Claude MILLOT et Mme Anne-Marie MESSERLIN sont élus en qualité de représentants titulaires et **Mmes Sylvette LE SQUEREN et Nicole COUTURIEUX** sont élus en qualité de représentants suppléants.

12° Election du représentant de la Ville de Vittel au Comité Départemental du Tourisme

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il convient de désigner 1 représentant de la Ville de Vittel au Comité Départemental du Tourisme.

Il invite les candidats à se faire connaître.

Candidatures :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :
. M. Christophe LAURRIN.

Premier tour de scrutin à bulletin secret.

Assesseurs : Mlle Sonia CABRAL, M. Christophe LAURRIN.

Votants : 29 Blancs : 6 Suffrages exprimés : 23 Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

M. Christophe LAURRIN 23 voix

M. Christophe LAURRIN est élu en qualité de représentant au Comité Départemental du Tourisme des Vosges.

13°) Election des représentants au Conseil d'Administration de l'Harmonie Municipale

Monsieur Jean-Claude MILLOT, Maire, Président de séance, invite le Conseil à désigner ses 6 représentants au Conseil d'Administration de l'Harmonie Municipale et invite les candidats à se faire connaître.

Candidatures :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- . M. Jean-Claude MILLOT
- . Mme Sylvette LE SQUEREN
- . Mme Nicole COUTURIEUX
- . Mme Sylvie CONRAUX

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

- . Mme Claudine GODEL

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :

- . M. Eric POIROT

Premier tour de scrutin à bulletin secret.

Assesseurs : Mlle Sonia CABRAL, M. Christophe LAURRIN.

Votants : 29 Suffrages exprimés : 29 Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- . M. Jean-Claude MILLOT 23 voix
- . Mme Sylvette LE SQUEREN 23 voix
- . Mme Nicole COUTURIEUX 23 voix
- . Mme Sylvie CONRAUX 20 voix
- . Mme Huguette BLAVIER 1 voix

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

- . Mme Claudine GODEL 18 voix

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :

- . M. Eric POIROT 20 voix

M. Jean-Claude MILLOT, Mmes Sylvette LE SQUEREN, Nicole COUTURIEUX, Sylvie CONRAUX, Claudine GODEL, M. Eric POIROT sont désignés en qualité de représentants de l'assemblée au Conseil d'Administration de l'Harmonie Municipale.

14° Election des représentants au Conseil d'Administration de Vittel Congrès et Tourisme

Monsieur Jean-Claude MILLOT, Maire, Président de séance, invite le Conseil à désigner ses 3 représentants au Conseil d'Administration de Vittel Congrès et Tourisme et invite les candidats à se faire connaître.

Candidats :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- . M. Christophe LAURRIN
- . M. Ghislain DIDIER
- . Mlle Iris BLOCK

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

- . Mme Edith PHILIPPE

1^{er} tour de scrutin.

Assesseurs : Mlle Sonia CABRAL, M. Christophe LAURRIN.

Votants : 29 Suffrages exprimés : 29 Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- | | |
|-------------------------|---------|
| . M. Christophe LAURRIN | 23 voix |
| . M. Ghislain DIDIER | 23 voix |
| . Mlle Iris BLOCK | 23 voix |
| . M. Gérard MATHIEU | 1 voix |

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

- | | |
|----------------------|--------|
| . Mme Edith PHILIPPE | 9 voix |
|----------------------|--------|

MM. Christophe LAURRIN, Ghislain DIDIER et Mlle Iris BLOCK sont désignés en qualité de représentants de l'assemblée au Conseil d'Administration de "Vittel Congrès et Tourisme".

15° Election des représentants au Conseil d'Administration de Vittel Accueil

Monsieur Jean-Claude MILLOT, Maire, Président de séance, invite le Conseil à désigner ses 3 représentants au Conseil d'Administration de Vittel Accueil et invite les candidats à se faire connaître.

Candidats :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- . Mme Martine FRANCAIS
- . Mme Sylvie VINCENT

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

. Mme Claudine GODEL

1^{er} tour de scrutin.

Assesseurs : Mlle Sonia CABRAL, M. Christophe LAURRIN.

Votants : 29 Suffrages exprimés : 29 Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

. Mme Martine FRANÇAIS	23 voix
. Mme Sylvie VINCENT	23 voix
. M. Jean-Claude MILLOT	1 voix
. Mme Huguette BLAVIER	1 voix
. Mme Sylvette LE SQUEREN	1 voix
. Mlle Sonia CABRAL	1 voix
. M. Gérard MATHIEU	1 voix

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

. Mme Claudine GODEL	18 voix
----------------------	---------

Mmes Martine FRANÇAIS, Sylvie VINCENT et Claudine GODEL sont désignées en qualité de représentantes de l'assemblée au Conseil d'Administration de "Vittel Accueil".

16° Election des délégués au Syndicat Mixte du Pays de l'Ouest Vosgien.

Monsieur le Maire expose au Conseil que la Commune de Vittel est membre du Syndicat Mixte du Pays de l'Ouest Vosgien et invite l'assemblée à élire un représentant titulaire au Comité de ce Syndicat et un suppléant.

Il invite les candidats à se faire connaître.

Candidatures :

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :	
. M. Jean-Claude MILLOT	. M. Gérard MATHIEU

Premier tour de scrutin à bulletin secret.

Assesseurs : Mlle Sonia CABRAL, M. Christophe LAURRIN.

Votants : 29 Blancs : 6 Suffrages exprimés : 23 Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

. M. Jean-Claude MILLOT	23 voix	. M. Gérard MATHIEU	23 voix
-------------------------	---------	---------------------	---------

M. Jean-Claude MILLOT est élu en qualité de délégué titulaire et **M. Gérard MATHIEU** en qualité de suppléant.

17° Désignation des représentants du Conseil Municipal à la régie municipale de télévision "Vittel Câble".

Monsieur le Maire expose au Conseil que la régie municipale de télévision "Vittel Câble" a été créée par délibération du 30 novembre 1993.

En application de l'article R 2221-6 du Code Général des Collectivités Territoriales et suivant délibération du 3 octobre 2001 le nombre de représentants au Conseil d'Administrations a été fixé à 7.

Il invite les candidats à se faire connaître.

Candidatures :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- . M. Jean-Claude MILLOT
- . M. Charles HUOT
- . Mlle Sonia CABRAL
- . M. Michel LIMAUX
- . M. Ghislain DIDIER
- . M. Christophe LAURRIN

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

- . M. Norah LOUNAS

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :

- . M. Eric POIROT

Premier tour de scrutin à bulletin secret.

Assesseurs : Mlle Sonia CABRAL, M. Christophe LAURRIN.

Votants : 29

Suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- | | |
|-------------------------|---------|
| . M. Jean-Claude MILLOT | 22 voix |
| . M. Charles HUOT | 22 voix |
| . Mlle Sonia CABRAL | 22 voix |
| . M. Michel LIMAUX | 22 voix |
| . M. Ghislain DIDIER | 21 voix |
| . M. Christophe LAURRIN | 16 voix |
| . Mme Martine FRANÇAIS | 1 voix |
| . M. Gérard MATHIEU | 1 voix |

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

- | | |
|-------------------|---------|
| . M. Norah LOUNAS | 10 voix |
|-------------------|---------|

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :

- | | |
|------------------|---------|
| . M. Eric POIROT | 21 voix |
|------------------|---------|

MM. Jean-Claude MILLOT, Charles HUOT, Mlle Sonia CABRAL, Christophe LAURRIN, Michel LIMAUX, M. Ghislain DIDIER et M. Eric POIROT sont élus représentants du Conseil à la régie municipale "Vittel Câble".

18° Désignation des représentants à la Société d'Economie Mixte d'Exploitation des Thermes de Vittel

Conformément aux statuts de la Société d'Economie Mixte d'Exploitation des Thermes de Vittel, Monsieur le Maire invite l'assemblée à élire les 6 représentants du Conseil Municipal.

Il invite les candidats à se faire connaître.

Candidats :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- . M. Jean-Claude MILLOT
- . M. Charles HUOT
- . M. Christophe LAURRIN
- . Mme Sylvette LE SQUEREN
- . Mme Anne-Marie MESSERLIN

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

- .M. Wladimir MELNICK

Il est procédé à un premier tour de scrutin à bulletin secret.

Mlle Sonia CABRAL et M. Christophe LAURRIN sont désignés en qualité d'assesseurs.

Votants : 29 Suffrages exprimés : 29 Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

. M. Jean-Claude MILLOT	23 voix
. M. Charles HUOT	23 voix
. M. Christophe LAURRIN	23 voix
. M. Ghislain DIDIER	22 voix
. Mme Sylvette LE SQUEREN	23 voix
. Mme Anne-Marie MESSERLIN	23 voix
. M. Gérard MATHIEU	2 voix

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

. M. Wladimir MELNICK	7 voix
-----------------------	--------

MM. Jean-Claude MILLOT, Charles HUOT, Christophe LAURRIN, Ghislain DIDIER, Mmes Sylvette LE SQUEREN et Anne-Marie MESSERLIN ayant obtenu la majorité des suffrages, sont élus en qualité de représentants à la Société d'Economie Mixte d'Exploitation des Thermes de Vittel.

19° Election des membres des différentes commissions

Monsieur le Maire propose au Conseil de procéder à l'élection des membres des différentes commissions dans les conditions prévues par le Code Général des Collectivités territoriales.

Président : M. Jean-Claude MILLOT

Assesseurs : Mlle Sonia CABRAL et M. Christophe LAURRIN.

Votants 29 Suffrages exprimés : 29

1°) COMMISSION "CULTURE, ANIMATION, JUMELAGE" :

Candidatures :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :- Mme Sylvette LE SQUEREN
- Mme Sylvie CONRAUX
- Mlle Sonia CABRAL
- M. Christophe LAURRIN
- M. Ghislain DIDIER
- Mlle Iris BLOCK

Liste "Vittel Source d'Avenir" : - Mme Denise MAIRE

Liste "Vittel pour un futur dynamique" : - M. Eric POIROT

1^{er} tour de scrutin.

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :
- **Mme Sylvette LE SQUEREN** 22 voix élue
- **Mme Sylvie CONRAUX** 20 voix élue
- **Mlle Sonia CABRAL** 22 voix élue
- **M. Christophe LAURRIN** 22 voix élu
- **M. Ghislain DIDIER** 22 voix élu
- **Mlle Iris BLOCK** 22 voix élue

Liste "Vittel Source d'Avenir" :
- **Mme Denise MAIRE** 15 voix élue

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :
- **M. Eric POIROT** 21 voix élu

2°) COMMISSION "FINANCES ET RELATIONS AVEC LE PERSONNEL COMMUNAL" :

Candidatures :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :- M. Charles HUOT
- M. Daniel GENRAULT
- M. André ROTH
- Mme Nicole COUTURIEUX

Liste "Vittel Source d'Avenir" : - M. Wladimir MELNICK

Liste "Vittel pour un futur dynamique" : - M. Eric POIROT

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :
- **M. Charles HUOT** 23 voix élu
- **M. Daniel GENRAULT** 23 voix élu
- **M. André ROTH** 23 voix élu
- **Mme Nicole COUTURIEUX** 23 voix élu
- Mme Christiane EMBARK 1 voix

- M. Christophe LAURRIN 1 voix

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

- **M. Wladimir MELNICK** 12 voix élu

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :

- **M. Eric POIROT** 21 voix élu

3°) COMMISSION "JEUNESSE, EDUCATION NATIONALE, AFFAIRES SCOLAIRES et PERISCOLAIRES" :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" : - Mme Anne-Marie MESSERLIN
- Mlle Sonia CABRAL
- Mme Huguette BLAVIER
- Mlle Iris BLOCK
- Mme Valérie LAHET
- M. Gilles MARTIN
- Mme Sylvie VINCENT

Liste "Vittel Source d'Avenir" : - Mme Edith PHILIPPE

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- **Mme Anne-Marie MESSERLIN** 23 voix élue
- **Mlle Sonia CABRAL** 23 voix élue
- **Mme Huguette BLAVIER** 23 voix élue
- **Mlle Iris BLOCK** 23 voix élue
- **Mme Valérie LAHET** 23 voix élue
- **M. Gilles MARTIN** 23 voix élu
- **Mme Sylvie VINCENT** 23 voix élue
- Mme Sylvette LE SQUEREN 1 voix

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

- **Mme Edith PHILIPPE** 13 voix élue

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :

- M. Eric POIROT 2 voix

4°) COMMISSION "TRAVAUX et URBANISME" :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" : - M. Bernard CUNIN
- M. Michel LIMAUX
- M. Daniel GENRAULT
- Mme Sylvie CONRAUX
- M. André ROTH
- M. Ghislain DIDIER

Liste "Vittel Source d'Avenir" : - M. Patrick FLOQUET

Liste "Vittel pour un futur dynamique" : - M. Eric POIROT

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- M. Bernard CUNIN	23 voix	élu
- M. Michel LIMAUX	23 voix	élu
- M. Daniel GENRAULT	23 voix	élu
- Mme Sylvie CONRAUX	23 voix	élue
- M. André ROTH	23 voix	élu
- M. Ghislain DIDIER	21 voix	élu
- Mme Christiane EMBARK	1 voix	

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

- M. Patrick FLOQUET	12 voix	élu
- Mme Denise MAIRE	1 voix	

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :

- M. Eric POIROT	20 voix	élu
-------------------------	---------	-----

5°) COMMISSION "ACTION SOCIALE ET LOGEMENTS SOCIAUX" :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" : - Mme Martine FRANCAIS
- Mme Nicole COUTURIEUX
- Mme Anne-Marie MESSERLIN
- Mlle Sonia CABRAL
- Mme Huguette BLAVIER

Liste "Vittel Source d'Avenir" : - Mme Norah LOUNAS

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- Mme Martine FRANÇAIS	23 voix	élue
- Mme Nicole COUTURIEUX	23 voix	élue
- Mme Anne-Marie MESSERLIN	23 voix	élu
- Mlle Sonia CABRAL	23 voix	élue
- Mme Huguette BLAVIER	23 voix	élue
- Mme Sylvie VINCENT	1 voix	

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

- Mme Norah LOUNAS	9 voix	élue
- Mme Denise MAIRE	1 voix	
- Mme Claudine GODEL	4 voix	

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :

- M. Eric POIROT	1 voix	
------------------	--------	--

6°) COMMISSION "SPORT" :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :
- M. Antoine BOROWSKI
- Mme Sylvie CONRAUX
- M. Michel LIMAUX
- Mme Christiane EMBARK
- M. Gilles MARTIN
- M. Gérard MATHIEU

Liste "Vittel Source d'Avenir" : - M. Wladimir MELNICK

Liste "Vittel pour un futur dynamique" : - M. Eric POIROT

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- M. Antoine BOROWSKI	23 voix	élu
- Mme Sylvie CONRAUX	23 voix	élue
- M. Michel LIMAUX	23 voix	élu
- Mme Christiane EMBARK	23 voix	élue
- M. Gilles MARTIN	23 voix	élu
- M. Gérard MATHIEU	23 voix	élu
- Mlle Iris BLOCK	1 voix	

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

- **M. Wladimir MELNICK** 12 voix élu

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :

- **M. Eric POIROT** 21 voix élu

7°) COMMISSION "ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE" :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :
- Mme Sylvie CONRAUX
- Mme Nicole COUTURIEUX
- M. Gérard MATHIEU
- M. Bernard CUNIN
- M. Michel LIMAUX

Liste "Vittel Source d'Avenir" : - M. Claudine GODEL

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- M. Sylvie CONRAUX	23 voix	élue
- Mme Nicole COUTURIEUX	23 voix	élue
- M. Gérard MATHIEU	23 voix	élu
- M. Bernard CUNIN	23 voix	élu
- M. Michel LIMAUX	23 voix	élu
- Mme Christiane EMBARK	1 voix	

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

- **Mme Claudine GODEL** 14 voix élue

8°) COMMISSION "SECURITE, CIRCULATION ET FORET":

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" : - M. Gérard MATHIEU
- M. Michel LIMAUX
- M. Gilles MARTIN
- Mlle Sonia CABRAL
- M. André ROTH

Liste "Vittel Source d'Avenir" : - Mme Denise MAIRE

Liste "Vittel pour un futur dynamique" : - M. Eric POIROT

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- M. Gérard MATHIEU	23 voix	élu
- M. Michel LIMAUX	23 voix	élu
- M. Gilles MARTIN	23 voix	élu
- Mlle Sonia CABRAL	23 voix	élue
- M. André ROTH	22 voix	élu
- Mme Nicole COUTURIEUX	1 voix	

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

- Mme Denise MAIRE	13 voix	élue
---------------------------	---------	------

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :

- M. Eric POIROT	20 voix	élu
-------------------------	---------	-----

9°) COMMISSION "DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, TOURISME ET THERMALISME":

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" : - M. Christophe LAURRIN
- M. Gilles MARTIN
- M. Antoine BOROWSKI
- Mme Sylvie VINCENT
- Mme Valérie LAHET
- Mme Nicole COUTURIEUX
- M. Charles HUOT

Liste "Vittel Source d'Avenir" : - Mme Edith PHILIPPE

Liste "Vittel pour un futur dynamique" : - M. Eric POIROT

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- M. Christophe LAURRIN	23 voix	élu
- M. Gilles MARTIN	23 voix	élu
- M. Antoine BOROWSKI	23 voix	élu
- Mme Sylvie VINCENT	23 voix	élue
- Mme Valérie LAHET	23 voix	élue
- Mme Nicole COUTURIEUX	22 voix	élue
- M. Charles HUOT	21 voix	élu
- Mme Huguette BLAVIER	1 voix	
- M. Ghislain DIDIER	2 voix	

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

- **Mme Edith PHILIPPE** 11 voix élue

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :

- **M. Eric POIROT** 20 voix élu

10°) COMMISSION "CONSEIL JEUNES":

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" : - Mlle Sonia CABRAL
- Mlle Iris BLOCK
- M. Christophe LAURRIN

Liste "Vittel Source d'Avenir" : - Mme Norah LOUNAS

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- **Mlle Sonia CABRAL** 23 voix élue
- **Mlle Iris BLOCK** 23 voix élue
- **M. Christophe LAURRIN** 23 voix élu
- Mme Sylvette LE SQUEREN 1 voix
- Mme Sylvie VINCENT 1 voix

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

- **Mme Norah LOUNAS** 10 voix élue

11°) COMMISSION "COMMERCE":

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" : - M. Gilles MARTIN
- M. Gérard MATHIEU
- M. Christophe LAURRIN
- M. Daniel GENRAULT
- Mme Nicole COUTURIEUX

Liste "Vittel Source d'Avenir" : - M. Patrick FLOQUET

Liste "Vittel pour un futur dynamique" : - M. Eric POIROT

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- **M. Gilles MARTIN** 23 voix élu
- **M. Gérard MATHIEU** 23 voix élu
- **M. Christophe LAURRIN** 23 voix élu
- **M. Daniel GENRAULT** 23 voix élu
- **Mme Nicole COUTURIEUX** 23 voix élue
- M. Bernard CUNIN 1 voix

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

- **M. Patrick FLOQUET** 10 voix élu

Liste "Vittel pour un futur dynamique" :

- **M. Eric POIROT** 21 voix élu

12°) COMMISSION "COMMUNICATION, PROTOCOLE":

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" : - M. Ghislain DIDIER
- Mme Sylvette LE SQUEREN
- Mme Anne-Marie MESSERLIN
- Mlle Sonia CABRAL
- M. Christophe LAURRIN
- Mme Sylvie VINCENT

Liste "Vittel Source d'Avenir" : - Mme Claudine GODEL

Ont obtenu :

Liste "Continuons ensemble pour Vittel" :

- **M. Ghislain DIDIER** 23 voix élu
- **Mme Sylvette LE SQUEREN** 23 voix élue
- **Mme Anne-Marie MESSERLIN** 23 voix élue
- **Mlle Sonia CABRAL** 23 voix élue
- **M. Christophe LAURRIN** 23 voix élu
- **Mme Sylvie VINCENT** 23 voix élue
- Mme Valérie LAHET 1 voix

Liste "Vittel Source d'Avenir" :

- **Mme Claudine GODEL** 14 voix élue

20°) INDEMNITE DU MAIRE ET DES ADJOINTS.

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonctions des Maires et Adjointes, issues des articles L.2123-23 et L.2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il rappelle que le Conseil Municipal doit se prononcer sur un taux (pouvant être différent pour le Maire et chacun des Adjointes) applicable à une valeur maximale, variant selon la population de la commune.

Pour les villes de 3 500 à 9 999 habitants, le barème est le suivant depuis le 1^{er} mars 2008 :

- La valeur maximale pour l'indemnité du Maire :
55% de l'indice brut 1015, soit 2 057,69 €
- La valeur maximale pour l'indemnité d'un Adjoint :
22% de l'indice brut 1015, soit 823,08 €

A Vittel, ces indemnités sont majorées de 25% au titre des stations hydrominérales et de 15% au titre du chef-lieu de canton.

Il vous est proposé :

- de délibérer sur l'attribution des indemnités de fonction,
- de fixer une enveloppe globale concernant ces indemnités sur la base du barème susvisé, soit annuellement :

Indemnité du Maire :

$$2\,057,69 + (2\,057,69 \times 40\%) \times 12 = 34\,569,24 \text{ €}$$

Indemnité des 8 Adjointes :

$$823,08 + (823,08 \times 40\%) \times 12 \times 8 = \frac{110\,621,76 \text{ €}}{145\,191,00 \text{ €}}$$

- d'accorder une indemnité au Maire, aux Adjointes disposant une délégation et aux conseillers municipaux délégués et dont la liste des bénéficiaires est précisée, dans la limite autorisée.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, A l'unanimité,

Considérant que la commune compte actuellement une population municipale de 6 117 habitants, décide d'accorder une indemnité de fonction au Maire, aux 8 Adjointes et aux conseillers municipaux titulaires d'une délégation, à compter du 15 mars 2008 (date d'installation du Conseil Municipal), dans les conditions ci-après :

Fixe une masse globale annuelle égale au montant maximal résultant du barème et des majorations susvisées, soit 145 191,00 € (barème du 1^{er} mars 2008) ;

Décide :

L'indemnité mensuelle du Maire est calculée par référence au barème fixé par l'article L.2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales pour la strate de population correspondant à celle de la commune :

Indemnité maximale : 2 057,69 x 100% soit 2 057,69 avec majoration de 25% au titre des stations hydrominérales et majoration de 15% au titre de chef-lieu de canton, soit un total de 2 880,77 €.

Les indemnités mensuelles des 8 Adjointes disposant d'une délégation et des 4 conseillers municipaux délégués sont calculées par référence au barème fixé par l'article L.2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales pour la strate de population correspondant à celle de la commune :

Indemnité maximale : 823,08 x 66,5% soit 547,35 € avec majoration de 25% au titre des stations hydrominérales et majoration de 15% au titre de chef-lieu de canton, soit un total de 766,29 €.

Dit que la dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif de 2008, c/6531 « Indemnités » et au c/6533 « Cotisations de retraite ».

Précise que ces indemnités subiront automatiquement et immédiatement les majorations correspondant à l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.

A la question de M. Patrick FLOQUET sur la répartition des indemnités, Monsieur le Maire répond qu'il souhaite disposer de l'intégralité de la sienne, l'enveloppe des indemnités des adjointes et conseillers délégués étant divisée par 12.

21°) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2008

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Décide de reconduire en 2008 les taux d'imposition de 2007 qui seront inscrits dans le cadre II-3 "taux votés" de l'état 1259 MI comme suit :

- taxe d'habitation	7,54 %
- taxe foncière "bâti"	9,57 %
- taxe foncière "non bâti"	15,48 %
- taxe professionnelle	9,08 %

*Monsieur Wladimir MELNICK souhaite obtenir des informations sur le calcul des bases.
S'agissant d'un dossier complexe, M. Charles HUOT, adjoint aux finances, répond qu'une présentation sera faite.*

22°) SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE L'OUEST VOSGIEN. Participation de la Ville de VITTEL.

Les contributions des communes aux dépenses des syndicats auxquels elles adhèrent, prévues par l'article L.5212-19-1° du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) constituent pour elles une dépense obligatoire (alinéa 1^{er} de l'article R.56212-20 du même code). Ces participations sont normalement payées par les communes sur leur budget.

Il conviendrait que la Ville de VITTEL s'acquitte de sa participation au Syndicat Mixte du Pays de l'Ouest Vosgien qui est de 1 euro par habitant, soit :

$$1 \times 6.267 \text{ habitants} = 6.267 \text{ €}.$$

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré,
A l'unanimité,

Confirme la participation acquittée par la Ville de VITTEL au Syndicat Mixte du Pays de l'Ouest Vosgien qui est de 6.267 € ;

Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif de 2008, c/6554 « Contributions aux organismes de regroupement ».

23°) SURTAXE SUR LES EAUX MINÉRALES. Recours en excès de pouvoir. Autorisation d'ester en justice

Par délibération en date du 16 novembre 2007 le Conseil Municipal d'HAREVILLE-SOUS-MONTFORT a institué une taxe sur les eaux minérales.

Or, en raison même de la situation de la commune de VITTEL, station thermale bien connue, des dispositions légales et réglementaires appliquées sur son territoire, notamment la loi du 25 juin 1920 relative en particulier à la création de la surtaxe sur les eaux minérales qui a pour objet de compenser par les ressources qu'elle procure les dépenses générées par une station thermale, la ville estime que la délibération prise par le conseil municipal d'HAREVILLE-SOUS-MONTFORT est illégale et qu'elle porte atteinte aux intérêts de Vittel.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal de présenter un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nancy et d'autoriser Monsieur le Maire à ester en

justice, étant précisé que le Cabinet ADAMAS de LYON, conseil juridique de la ville en la matière est chargé de rédiger la requête déposée au greffe du Tribunal Administratif.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré,
Par 23 voix pour et 6 voix contre sur 29 votants,

Décide de présenter un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nancy contre la délibération du Conseil Municipal d'HAREVILLE-SOUS-MONTFORT du 16 novembre 2007 instituant une taxe sur les eaux minérales ;

Charge Monsieur le Maire d'ester en justice pour représenter les intérêts de la ville dans cette affaire ;

Dit que le Cabinet ADAMAS de Lyon est chargé de rédiger la requête déposée au greffe du Tribunal Administratif de Nancy.

M. Wladimir MELNICK signale qu'il n'a pas trouvé trace d'éléments sur l'instauration de la surtaxe dans la loi de 1920. M. Didier COENE, Directeur Général des Services, répond qu'il en dispose.

Monsieur le Maire souligne au cours de l'examen de ce point que le sujet est très délicat et doit être traité avec un maximum de précautions.

24°) PERSONNEL COMMUNAL : Modification du tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal,

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de modifier le tableau des effectifs en procédant à la transformation des postes suivants suite à plusieurs motifs liés à des avancements de garde, de la promotion interne, des intégrations ou des modifications dans le nombre d'heures du poste :

- Transformation de 1 poste d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques hors classe en 1 poste d'assistant qualifié du patrimoine et des bibliothèques de 2^{ème} classe.
- Transformation de 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe en 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.
- Transformation de 1 poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à 28 heures en 1 poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à 35 heures.
- Transformation de 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 17h50 en 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 26 heures.
- Transformation de 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 17h50 en 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 26 heures.
- Transformation de 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 28 heures en 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 30 heures.
- Transformation de 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives hors classe en 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives de 2^{ème} classe.

Le Comité Technique Paritaire a émis un avis favorable lors de sa réunion du 27 mars 2008.

Charge le Maire de procéder aux nominations des agents intéressés dans les conditions fixées par les textes relatifs au statut de la fonction publique territoriale ;

La dépense correspondante pour la transformation des postes sera prélevée sur les crédits prévus au budget primitif de 2008 au c/012 "Charges de personnel et frais assimilés".

M. Patrick FLOQUET demande si l'impact financier de ces mesures a été calculé.

M. Charles HUOT répond que ça n'est pas le cas spécifiquement. Il donnera des précisions lors de la prochaine séance.

25°) SYNDICAT A VOCATION MULTIPLE DE L'AGGLOMERATION VITTEL CONTREXEVILLE. CONTRIBUTION BUDGETAIRE

Lors de l'adoption du budget primitif de la commune le 5 février 2008, le Conseil Municipal a voté un crédit de 521.000 €uros spécifié particulièrement en annexe IV – C3.1 "liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement". La somme précise étant de 520.366,18 €uros, il est demandé au Conseil Municipal de valider ce montant à verser au Syndicat à Vocation Multiple de l'Agglomération Vittel-Contrexéville.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré,
Par 23 voix pour et 6 abstentions sur 29 votants,

Valide le montant de 520.366,18 €uros à verser en contribution au Syndicat à Vocation Multiple de l'Agglomération Vittel-Contrexéville, les crédits étant inscrits au budget primitif de 2008.

M. Wladimir MELNICK relève que les participations de la Ville de VITTEL sont passées de plus de 300.000 euros en 2006 à 521.000 euros cette année. A quoi est due cette augmentation ?

Monsieur le Maire souligne que des charges masquées étaient imputées au budget communal et qu'elles ont été réintégrées au S.I.V.U.

Par ailleurs, de nouveaux services doivent être mis en place : déchetterie et bacs de collecte des bio-déchets, ...

26°) PROJET CONSTRUCTION BATIMENT USINE NESTLE WATERS. DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT

Dans le cadre du projet NESTLE WATERS, construction bâtiment usine, le Directeur d'AGRIVAIR vient de nous faire savoir que la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt sollicite un mandat du maire laissant ainsi la possibilité à AGRIVAIR de déposer une demande d'autorisation de défrichement sur une parcelle appartenant à la commune de VITTEL section D n° 50 d'une contenance de 0,5261 ha.

Il est envisagé de céder cette parcelle située à proximité de la RD 18 afin de faciliter l'installation du nouveau bâtiment.

Le mandat accordé à AGRIVAIR permettrait d'accélérer la procédure. La D.D.A.F. demande que cette procuration soit autorisée par une délibération du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré,
A l'unanimité,

Décide d'accorder un mandat à la Société AGRIVAIR pour déposer une demande d'autorisation de défrichement auprès de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt sur une parcelle appartenant à la commune de VITTEL section D n° 50 d'une contenance de 0,5261 ha.

Charge Monsieur le Maire, mandant, de signer cette procuration pour le compte de la commune.

Monsieur le Maire signale qu'il s'agit de faciliter la gestion urgente du permis de construire. C'est pourquoi ce point a été déposé sur table.

M. Wladimir MELNICK demande quelles sont les modalités d'échange ou de cession. Monsieur le Maire répond qu'elles sont en cours d'examen avec AGRIVAIR. Il ajoute que le nouveau site doit être opérationnel pour avril 2009.

27°) LOCATION D'UN LOGEMENT MUNICIPAL sis 376 rue Saint Nicolas

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire,
A l'unanimité,

Autorise la location de deux chambres et d'une salle de bains au dernier étage de la Villa "Angelot" sise 376 rue Saint-Nicolas à M. Richard SERRANO pour une durée de un an à compter du 1^{er} avril 2008.

Le loyer mensuel sera de 100 euros.

Monsieur le Maire est chargé de signer le contrat de location correspondant.

28°) LOCATION D'UN LOGEMENT MUNICIPAL sis 173 rue de Metz

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire,
A l'unanimité,

Autorise la location de l'appartement n° 18 sis 173 rue de Metz à M. Benjamin VINCENOT du 1^{er} avril 2008 au 30 juin 2008 pour un loyer mensuel de 150 euros.

Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de location correspondant.

Plus aucun point n'étant abordé, la séance est levée à 23 H 45.

Le Maire,
Jean-Claude MILLOT